



# L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin (0751)

Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique

## Des armoiries de la maison de Montmorency à Québec



**Figure 1.** Trois armoiries sur les murs de l'hôtel du Parlement de Québec.  
Photos 1a et 1c fournies par l'auteur. Photo 1b prise par Odette G. Grenier.

Nous remarquons sur les murs de l'hôtel du Parlement de Québec trois armoiries qui ont certaines ressemblances. Les trois sont chargées d'une croix, elle-même chargée de cinq coquilles ou de grands « X ». Elles sont cantonnées de un ou quatre oiseaux. Le dernier écu a une bordure chargée sur trois côtés de ce qui semble être cinq lions.

Le premier écu au-dessus de la statue de M<sup>re</sup> François de Montmorency-Laval est facilement identifiable (Figure 1a). Ses armoiries sont aussi visibles sur son monument devant l'édifice Louis-S.-St-Laurent, à la basilique primatiale de Notre-Dame-de-Québec, dans la chapelle du Musée de l'Amérique française et sur le mur extérieur de la Chapelle funéraire du prélat, sur la rue Sainte-Famille.

Le mot « Châteaufort » au-dessus du deuxième écu semble l'associer à Marc-Antoine Bras-de-Fer de Châteaufort. En revanche, l'attribution du dernier écu est plus difficile puisqu'aucun nom ne l'accompagne. C'est ici que l'histoire, la généalogie et l'héraldique sont nécessaires pour résoudre cette énigme.

Les armoiries du premier évêque de Québec introduisent en Amérique les armes de la maison de Montmorency. Elles appartiennent à l'une des plus anciennes et prestigieuses familles de la noblesse française qui a donné à la France six connétables, douze maréchaux, quatre amiraux, un vice-roi de la Nouvelle-France, un cardinal et, depuis 2014, deux saints de l'Église catholique.

Il serait trop long dans le cadre de cette chronique de retracer la généalogie des 17 branches de la maison de

Montmorency. Mais, sans entrer dans les détails, nous pouvons les résumer comme suit : la branche aînée donnera neuf sous-branches, dont les Montmorency-Marly, les Montmorency-Laval, les Montmorency-Breteuil, les Montmorency-Saint-Leu, les Montmorency-Croisilles. De la sous-branche des Montmorency-Laval sont issus les Laval-de-Châtillon, qui donneront les Laval-Bois-Dauphin, les Laval-Lezay, et les Laval-La Faigne dont est issu le premier évêque de Québec.

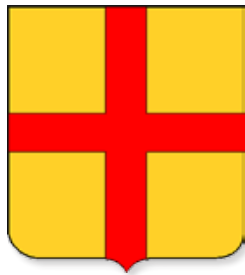
Les armoiries de la maison de Montmorency ont évolué au gré de l'histoire, et de l'adoption de brisures pour en distinguer les différentes branches. En héraldique, la branche aînée est la seule à porter les armes pleines. Les branches cadettes portent des armes modifiées par une brisure pour les distinguer entre elles. Ces brisures peuvent être l'ajout d'un lambel, d'une bordure, d'un bâton, d'un franc-canton ou d'un meuble. Dans certains cas, on remplace un quartier par les armes d'une alliance, on substitue un meuble à un autre, ou on change les couleurs.

Selon les historiographes des Montmorency<sup>1</sup>, le premier seigneur de Montmorency, Bouchard (mort en 980), portait *d'or à la croix de gueules* (Figure 2).

Son fils, Bouchard II le Barbu (mort en 1020), y ajoutera quatre aiglettes ou alérions pour rappeler les quatre bannières qu'il aurait prises, en 978, sur les troupes de l'empereur du Saint-Empire romain germanique Othon II.

1. DU CHESNE, André. *Histoire généalogique de la maison de Montmorency et de Laval*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1624, p. 55. <http://gallica.bnf.fr/>, (consulté le 21 avril 2016).

Les Montmorency porteront d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre aiglettes d'azur (Figure 3), jusqu'à l'ajout de douze alérions sur l'écu du connétable de France, Mathieu II de Montmorency (1189–1230), en souvenir de la bataille de Bouvines en 1214 où il aurait enlevé douze enseignes à l'armée de l'empereur Othon IV<sup>2</sup>. Le grand connétable et ses descendants portent désormais : d'or, à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur (Figure 4).



**Figure 2.**  
Armes de Bouchard I de Montmorency.  
Dessin de l'auteur.

La branche des Montmorency-Laval est issue du second mariage de Mathieu II avec Emme, dame de Laval, fille de Gui V, seigneur de Laval. Leur fils Gui VI (mort en 1267) succède à son grand-père maternel comme seigneur de Laval, d'Aquigny, d'Hérouville et d'Attichy. Il adopte, comme brisure aux armes de son père, cinq coquilles d'argent sur la croix de gueules<sup>3</sup>. Ce sont les armes de la branche des Montmorency-Laval. Ce sont celles qu'utilisera le premier évêque de Québec (Figure 1a).



**Figure 3.**  
Armes de Bouchard II le Barbu.  
Dessin de l'auteur.

Parmi les branches issues des Montmorency-Laval, celle des Laval-Bois-Dauphin remonte à René I<sup>er</sup> de Laval-Bois-Dauphin, fils de Thibault II de Laval-Loué. Pour se distinguer des autres Montmorency-Laval, cette branche ajoute une bordure de sable, chargée de cinq lionceaux d'argent ; un en chef léopardé<sup>4</sup>, deux sur chaque flanc de l'écu ; ceux de dextre contournés<sup>5</sup> et affrontant ceux de sénestre<sup>6</sup>. Ce sont les armoiries que nous retrouvons sur la tour de l'hôtel du Parlement (Figure 1c).

Si nous pouvons identifier cette branche des Montmorency, le mystère reste complet sur le personnage dont l'architecte du parlement a voulu rappeler la mémoire. Curieusement, nous n'avons trouvé aucune description ou identification des armoiries sculptées au quatrième étage de la tour du parlement dans la littérature de l'époque. Même Ernest Gagnon, qui a très bien décrit l'édifice dans sa plaquette bilingue, est silencieux à ce sujet<sup>7</sup>. Et encore une fois, les archives sont elles aussi muettes.

Parmi les membres de la branche des Laval-Bois-Dauphin, trois semblent plus reliés à notre recherche. Le premier est Urbain de Laval-Bois-Dauphin (1557–1629), marquis de Sablé

et seigneur de Bois-Dauphin. L'homme de guerre et diplomate français a combattu les protestants sous Henri III, puis, en 1595, il reconnaît la légitimité d'Henri IV comme roi de France. Ce dernier l'admet dans l'ordre du Saint-Esprit et le fait maréchal de France en 1597. Le second est son petit-fils, Urbain II, le premier marquis de Bois-Dauphin, qui meurt en 1661. Le troisième pourrait être le frère du précédent, Henri de Laval-Bois-Dauphin (1620–1693) qui fut évêque de Léon (Finistère) de 1651 à 1661, puis évêque de La Rochelle de 1661 à 1693, mais la couronne au-dessus de l'écu semble l'écarter de la piste de solution, et même si lui et son frère sont contemporains de l'évêque de Québec, rien ne semble relier ses cousins Bois-Dauphin à la Nouvelle-France.

La position de l'écu sur la façade du parlement nous suggère une autre hypothèse : Taché aurait voulu honorer Henri II, duc de Montmorency (1595–1632), qui fut vice-



**Figure 4.**  
Armes de Mathieu II de Montmorency.  
Dessin de l'auteur.

roi de la Nouvelle-France de 1620 à 1625 et maréchal de France en 1630. La confusion entre les armes de la branche aînée (Figure 4) et celles des Laval-Bois-Dauphin peut paraître surprenante, mais nos recherches sur les armoiries à l'hôtel du Parlement nous portent à croire que Taché semblait moins bien documenté sur les armoiries des personnages du Régime français puisque près des deux tiers sont erronées<sup>8</sup>. Les armoiries de la figure 1b en sont d'ailleurs une autre preuve.

Le nom « Châteaufort » au-dessus de l'écu fait certainement référence à Marc-Antoine Bras-de-Fer de Châteaufort. Ce chevalier de Malte assura le commandement de la Nouvelle-France entre le décès de Samuel de Champlain, le 25 décembre 1635 et l'arrivée de Charles Huault de Montmagny le 11 juin 1636. Il serait arrivé à Québec entre 1634 et 1635, comme lieutenant de Champlain et avec le mandat de la Compagnie des Cent-Associés d'assumer le commandement advenant sa mort. Il assumait le commandement de Trois-Rivières du 28 août 1636 jusqu'en 1638, et après cette date, on perd sa trace<sup>9</sup>.

Dans l'*Armorial du Canada français*, Édouard-Zotique Massicotte et Régis Roy lui attribuent les armes d'un Brasdefer, seigneur de Mainville en Normandie, découvert dans le *Dictionnaire de la noblesse* de La Chesnaye Desbois et Badiet, à savoir : *de gueules à trois mains dextres d'argent*<sup>10</sup> (Figure 5). Pourtant, les auteurs ajoutent *famille maintenue dans sa noblesse le 20 avril 1667, et dont était Charles*

2. *Ibid.*, p. 123.

3. *Ibid.*, p. 555.

4. C'est-à-dire en position de marche.

5. Se dit des meubles qui sont tournés à senestre.

6. *Ibid.*, p. 637.

7. GAGNON, Ernest. *Le Palais législatif de Québec*, Québec, C. Darveau, 1897, 134 p.

8. Nous avons recensé 93 armoiries de personnages à l'hôtel du Parlement. Sur les 36 armes attribuées à des personnages du Régime français, 22 sont erronées.

9. TRUDEL, Marcel. « BRAS-DE-FER DE CHÂTEAUFORT, MARC-ANTOINE », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval ; Toronto, Université de Toronto, 1967, vol. 1, p. 124.

10. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1915, p. 39.

Brasdefer, médecin, demeurant à Rouen, qui avait obtenu, suivant Masseville, des Lettres de noblesse en 1611<sup>11</sup>. Sommes-nous vraiment dans la famille de notre Marc-Antoine? Nous trouvons, dans l'*Armorial général* de Jean-Baptiste Rietstap, un Châteaufort dit Brasdefer de Normandie, qui porte: *d'azur à trois poings de fer*<sup>12</sup>, ainsi qu'un Brasdefer de Normandie dont les armes sont: *de gueules à trois mains dextres appaumées d'argent*<sup>13</sup>. Dans le *Dictionnaire des familles* de Gustave Chaix D'Est-Ange, nous pouvons lire un long article sur les Brasdefer, une ancienne famille noble de Normandie, qui porte les différentes variantes des armes précitées. L'auteur est malheureusement silencieux sur notre Châteaufort<sup>14</sup>. Visiblement, Eugène-Étienne Taché n'a pas retenu l'une des armes décrites par les compilateurs de son époque pour son panneau « Châteaufort ».



**Figure 5.** Armes attribuées à Marc-Antoine Bras-de-Fer de Châteaufort. Dessin de Louise Martel.

Au hasard d'une recherche, nous avons découvert que depuis 1942, la ville de Marly-le-Roi (Yvelines, France) porte les armoiries suivantes: *écartelé, au premier et au quatrième d'azur au soleil d'or, au deuxième et au troisième d'or à la croix de gueules treillissée d'argent et cantonnée de quatre aiglettes d'azur* (Figure 6). Le site Internet de la municipalité explique que les

soleils symbolisent Louis XIV, dont le château de plaisance fit la renommée de la ville, et que les alériens (ou aiglettes) sont les armes des Montmorency, premiers seigneurs de Marly-le-Roi<sup>15</sup>.

Devant la similitude de ces armes avec celles du panneau à l'hôtel du Parlement, nous avons approfondi notre recherche sur ces Montmorency qui furent les premiers seigneurs de Marly. Dans le livre d'Adrien Maquet, *Les seigneurs de Marly*<sup>16</sup>, nous trouvons en regard



**Figure 6.** Armoiries de Marly-le-Roi, Yvelines, France. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Marly-le-Roi>

de la page titre les armes des seigneurs de Montmorency-Marly (Figure 7).

Cette branche des Montmorency est issue de Mathieu de Montmorency, seigneur de Marly (mort en 1205). Il est le troisième fils de Mathieu I<sup>er</sup>, baron de Montmorency et Aline d'Angleterre. Son fils, Bouchard I<sup>er</sup> de Marly (mort en 1226), s'est illustré pendant la croisade des Albigeois (1209–1229). Il est le petit-neveu du connétable de Montmorency, Mathieu II, vu plus haut. Vers 1209, Bouchard I<sup>er</sup> épouse Mathilde de Châteaufort, fille de Guillaume de la Ferté et Constance de Châteaufort<sup>17</sup>. Cette dernière est la fille de Pierre de France et Élisabeth de Courtenay<sup>18</sup>. De ce mariage sont nés cinq enfants, dont Pierre (mort en 1240) et Bouchard II (1226–1250). C'est ce dernier qui ajouta le fretté<sup>19</sup> d'argent sur la croix de gueules des armes de son père (Figure 3) pour se distinguer de son frère Pierre. Les Montmorency-Marly porteront après lui: *d'or à la croix de gueules frettée d'argent cantonnée de quatre alériens d'azur*.



**Figure 7.** Armoiries de Bouchard II de Marly. Illustration du livre d'Adrien Maquet, *Les seigneurs de Marly*.

Le livre d'Adrien Maquet ayant été publié à l'époque de la construction de l'hôtel du Parlement, nous n'avons pas de preuve qu'Eugène-Étienne Taché l'a lu avant de concevoir le panneau dédié à Marc-Antoine Bras-de-Fer de Châteaufort. Mais l'association des armes de Bouchard II de Marly avec le nom du lieutenant de Champlain pourrait nous laisser croire que Taché y aurait trouvé le rapprochement avec Châteaufort et ses origines. Si tel était le cas, Taché aurait dû privilégier les armes de la mère à celles du fils. Mais, ici, il n'a pas voulu suivre Maquet dans l'attribution à Mathilde des armes de sa grand-mère, Élisabeth de Courtenay, qui portait *d'or à trois tourteaux de gueules*, alors qu'en toute logique elle aurait dû porter celles de son père, Guillaume de la Ferté<sup>20</sup>.

Si nos recherches sur ces trois armoiries à l'hôtel du Parlement de Québec n'ont pas résolu l'énigme du détenteur de l'une de celles sur la tour Jacques-Cartier, elles nous ont permis de faire une incursion dans l'histoire de la maison de Montmorency et de découvrir les armoiries de trois branches de cette illustre famille.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : [marc.beaudoin@videotron.ca](mailto:marc.beaudoin@videotron.ca)

11. AUBERT DE LA CHESNAYE-DESBOIS, François-Alexandre, et Jacques BADIÉ. *Dictionnaire de la noblesse*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, Schlesinger frères, 1864, vol. 4, p. 22.  
 12. RIETSTAP, Jean-Baptiste. *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, 2<sup>e</sup> édition refondue et augmentée, Gouda, G.B. van Goor Zonen, 1884, vol. 1, p. 409.  
 13. *Ibid.*, p. 287.  
 14. CHAIX D'EST-ANGE, Gustave. *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Évreux, Charles Hérissey, 1907, vol. 6, p. 366–368.  
 15. Site Web de la ville de Marly-le-Roi (consulté le 26 mars 2016) [www.marlyleroi.fr/](http://www.marlyleroi.fr/).  
 16. MAQUET, Adrien. *Les seigneurs de Marly. Recherches historiques et archéologiques sur la ville et seigneurie de Marly-le-Roi avec notes, armoiries et sceaux*, Paris, Librairie universelle, 1882.

17. *Ibid.*, p. 125.  
 18. *Ibid.*, p. 147.  
 19. Le fretté est un composé de cotices entrelacées.  
 20. *Ibid.*, p. 279.